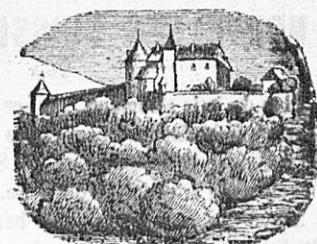




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle

HORAIRE D'ÉTÉ : BULLE, dép. 5³⁰ 7²⁵ 10⁰⁵ 2⁵⁵ 6⁴⁴. — BULLE, arr. 7⁰⁷ 9¹⁰ 12²⁵ 4²⁷ 9⁵⁵.

ABONNEMENTS
Suisse. 1 an, Fr. 4.50
6 mois 2.50
Etranger. 1 an 5.—
6 mois 3.—
payables d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

ANNONCES

District de la Gruyère : une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Canton et Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace. Réclames : Suisse, 30 cent. Etranger, 40 c. la ligne. S'adr. à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, 84, rue de Bouleyer (Cercle catholique 1^{er} étage).

POUR L'AVENIR

De M. G. Wagnières, dans le *Journal de Genève* :

Nos difficultés actuelles ne sont qu'un avant-goût de celles qui nous attendent. La guerre finie, les deux groupes de belligérants continueront la lutte sur le terrain commercial. Ils formeront deux associations rivales prétendant chacune à un monopole sur le marché du monde. Ces coalitions formidables poseront aux neutres un terrible dilemme : « Avec nous ou contre nous ; l'abandon de votre indépendance économique ou la ruine ». Or, un petit pays qui renonce à sa liberté commerciale en faveur d'un plus grand se condamne lui-même tôt ou tard à la servitude politique.

Les deux groupements sont déjà dessinés. La création de l'« Europe centrale » sous l'hégémonie de Berlin est un des buts de la guerre. Le plan en fut déjà exposé par Tannenberg en 1911. Et Frédéric Naumann vient de le reprendre dans son livre *Mittel Europa*, dont le succès a été prodigieux dans tout l'Empire.

A ce projet, les Alliés viennent d'en opposer un autre dans la conférence de Paris du mois dernier. M. Briand l'a défini en ces termes :

Il ne suffit pas de vaincre. Il faut à l'union militaire qui aura assuré le succès de nos armes, à l'union diplomatique qui aura fondé pour l'avenir la pénétration réciproque et la mise en commun de nos intérêts politiques internationaux, superposer l'union économique, celle qui garantira dans une harmonie féconde le développement intensif de nos ressources matérielles, l'échange des produits des pays alliés et leur répartition sur les marchés du monde.

Les décisions de la conférence répondent à ce programme. Pour le temps de guerre, il ne s'agit pas seulement d'empêcher tout ravitaillement de l'ennemi sous quelque forme que ce soit, mais prohiber tout commerce avec lui. Il faut pour cela surveiller les neutres, leur imposer toutes sortes de formalités, interdire tout commerce avec les personnes, maisons et sociétés dont les affaires sont contrôlées en tout ou en partie par des sujets ennemis ou soumises à l'influence de l'ennemi (?) et qui seront inscrites sur une liste spéciale.

Les mesures pour le temps de paix ne sont pas moins rigoureuses. Les Alliés (France, Belgique, Angleterre, Russie, Italie, Japon, Serbie, Portugal) prétendent s'affranchir de toute dépendance des pays ennemis. Ils se liguent entre eux dans ce but, prêts à recourir à tous les moyens : droits de douane communs, prohibitions, syndicats, services de transports directs rapides et à tarifs réduits, règles unifiées pour les marques de fabrique et la protection des œuvres littéraires et artistiques, etc., etc.

Pour un pays comme le nôtre, l'avenir paraît sérieux. Les difficultés économiques sont celles que tout le peuple supporte avec le moins de résignation et de courage. La guerre, c'est la guerre et chacun sait ce qu'il doit faire. Mais voir, sans être en guerre, diminuer son gagne-pain et augmenter ses dépenses, c'est très dur.

L'autre jour, à Berne, des femmes ont renversé les corbeilles, au marché, parce que le prix des pommes de terre avait augmenté de quelques centimes. Elles exprimaient un sentiment naturel et ordinaire.

Plus que jamais il faut serrer les rangs entre Confédérés et renoncer à cette habitude qui nous fait considérer le bien de l'étranger avant celui de la patrie. La sauvegarde et l'intégrité de notre indépendance et l'existence de notre pays sont en jeu. Il ne s'agit plus ici de sympathie ou d'antipathie, de justice et de droit. Il s'agit de vivre, ce qui est, après tout, notre devoir le plus sacré. Les belligérants se liguent pour leur intérêt : nous avons aussi un intérêt à défendre. L'absence de préoccupations d'ordre extérieur, depuis plusieurs générations, nous ont fait, en politique, une âme sentimentale. Nous ne pensons plus à nous-mêmes : or, c'est aussi et surtout à nous qu'il faut penser.

Nous avons pour nous, dans nos négociations présentes et futures, d'excellentes raisons à faire valoir. En premier lieu, nous sommes un pays de forte consommation, un client sérieux avec lequel il ne convient pas de se mettre mal : à la France nous achetons, en temps ordinaire, six fois plus de marchandises que l'empire de Russie.

Et puis, nous avons pour nous les autres neutres. Il y a la Hollande qui

possède un grand commerce, les trois pays scandinaves qui ne manquent pas de courage ; l'Espagne, les Etats-Unis. Le moment serait venu d'établir avec eux le front unique. Enfin, nous avons une armée toute fraîche, intacte et parfaitement entraînée, qui, depuis vingt-trois mois, monte la garde pour nous et aussi pour nos quatre voisins, en préservant une partie de leur frontière. S'en doutent-ils ?

Mais, pour le moment, il faut régler la question du charbon. En annonçant qu'elle peut nous priver de charbon et en empêchant la Belgique, Etat indépendant avec lequel nous sommes liés par un traité de commerce, de nous vendre ce combustible, l'Allemagne nous menace d'un acte de guerre. Il faut qu'elle sache que nous le considérons comme tel. Nous ne demandons pas des gestes belliqueux à notre autorité, mais des paroles claires.

G. W.

La culture des céréales.

Le Département suisse de l'économie publique nous communique :

La commission agricole instituée pour l'étude des mesures à prendre en vue d'encourager et d'améliorer la culture des céréales en Suisse s'est réunie les 5 et 6 juillet à Berne, sous la présidence du chef du Département suisse de l'économie publique.

La plupart des membres qui ont pris la parole se sont prononcés contre l'institution d'un droit d'entrée sur les céréales. Ils estiment, par contre, que le seul moyen d'assurer l'alimentation en pain de nos populations et d'encourager la culture des céréales en Suisse, dans l'intérêt même de cet approvisionnement, consiste dans la création du monopole d'importation des céréales par la Confédération. Le monopole s'étendrait principalement à l'importation des céréales dont la farine est panifiable et à la farine elle-même. Il ne paraît pas nécessaire de placer la meunerie indigène sous le monopole. Les opinions divergent quant à la question de savoir si l'orge, l'avoine et d'autres grains doivent être compris également dans le monopole. La commission est d'avis, en tout cas, que les autres matières fourragères doivent en être exclues.

La commission estime que l'agriculture suisse consentira, pour autant

que les conditions climatologiques et agrologiques le permettent, à transformer son système d'exploitation dans le sens de l'augmentation de la surface cultivée en céréales et en cultures sarclées si la Confédération prend une série de mesures propres à favoriser cette transformation. A citer parmi ces mesures l'appui des autorités dans la fourniture de bonnes semences de céréales, la création d'associations de sélectionneurs et de producteurs de semences, l'encouragement de la création de moulins agricoles tels qu'ils existent dans la Suisse romande et l'appui dans la vente des céréales à l'administration du monopole par les syndicats agricoles. A part cela, l'amélioration des procédés techniques de la culture des céréales devra être encouragée, notamment par la voie de l'enseignement, tâche qui incombe aux organisations agricoles, aux stations d'essais et aux écoles d'agriculture.

La commission s'est occupée aussi tout particulièrement de la situation et des conditions actuelles ; elle est d'avis qu'une attention particulière devra être vouée aux achats de céréales indigènes l'automne prochain par la Confédération, puisque ce sera le moyen le plus simple d'obtenir les grains nécessaires aux besoins de la panification. On n'arrivera à chef dans cette question, comme dans la fourniture des semences durant la guerre, qu'avec la collaboration des organisations agricoles. La commission approuve d'ailleurs les mesures prises jusqu'à présent par le Département. Elle émet, en outre, divers vœux au sujet des achats de paille par l'armée et des facilités à apporter dans l'application des dispositions relatives à la mouture par les petits moulins, dont les installations ne permettent souvent pas d'obtenir la farine de la qualité prescrite. Le commissaire des guerres en chef, présent à la séance en sa qualité de membre de la commission, a promis d'examiner avec bienveillance les désirs exprimés.

Il résulte des communications faites à l'assemblée que les primes de cultures allouées dans quelques cantons pour les nouveaux champs de pomme de terre et plantations maraîchères ont eu de bons effets et qu'une mesure de ce genre, en tant que mesure de guerre, mériterait d'être appliquée dans d'autres cantons.

NOUVELLES SUISSES

Plus de bois allemand. — Les journaux de Schaffhouse disent que l'importation de bois allemand en Suisse a cessé avec la semaine dernière.

Même les acheteurs au bénéfice d'autorisation ne reçoivent plus rien.

Recettes douanières. — Les recettes douanières se sont élevées en juin à 4,510,980 fr., contre 4,356,135 fr. en juin 1915, soit une plus-value de 152 794 fr. Du 1^{er} janvier à fin juin elles ont atteint 28,394,627 fr., contre 27,427,929 fr. dans la période correspondante de 1915, soit une plus-value de 966,697 fr.

Behrmann et consorts en tribunal. — Lundi et mardi ont comparu devant le tribunal militaire, à Berne, la bande Behrmann et consorts, accusés d'espionnage au service de l'Allemagne.

Tous les accusés ont été déclarés coupables d'avoir fait un service de renseignements à une puissance étrangère, l'Allemagne. Les peines suivantes ont été prononcées :

Contre Meyer, 2 mois de prison, 50 fr. d'amende ;

Behrmann, 5 mois de prison, avec déduction de la préventive, et 200 fr. d'amende ;

Reucher, 3 mois de prison, avec déduction de la préventive, et 200 francs d'amende ;

Ida Ræzer, 15 jours, avec déduction de la préventive, et 20 fr. ;

Peters, par contumace, 8 mois de prison, 500 fr. d'amende ;

Blumberg, 2 mois de prison, 50 fr. d'amende.

Behrmann devra supporter la moitié des frais, le reste étant réparti entre les autres accusés.

En outre, Peters, Meyer et Blumberg sont expulsés pour cinq ans, et Reucher pour deux ans.

Les négociations avec les Alliés. — Le *Gaulois*, de Paris, parlant des négociations au sujet du ravitaillement de la Suisse, confirme que le gouvernement français a présenté des propositions nouvelles, consistant, dit-il, « à

suggérer au cabinet de Berne que les Alliés se chargent d'alimenter également la Suisse en charbon et en fer.

« C'est une entreprise, sans doute, qui imposera des sacrifices coûteux, écrit le *Gaulois*, étant données les difficultés que nous éprouvons à nous procurer soit du charbon, soit du fer ; ils sont moins considérables, toutefois, qu'il ne paraît à première réflexion, si l'on tient compte du fait que la Suisse possède déjà pour six mois, et même, en certains endroits, pour un an de stocks de réserve, et que, d'ici là, nous avons le temps de lui en préparer d'autres. Il faut admettre enfin que, dans un an, la guerre sera, sinon terminée, du moins assez avancée pour qu'on puisse en envisager la fin. »

Les grands blessés. — On annonce que les échanges de grands blessés vont reprendre dans quelques jours. Le premier contingent de grands blessés allemands appelés à être rapatriés par la Suisse se trouverait à Lyon.

Pour le ravitaillement du pays. — Le Département fédéral de l'Economie publique a nommé une commission de douze membres chargée de l'approvisionnement du pays en pommes de terre.

Le trafic suisse-allemand. — Le trafic local de la frontière entre la Suisse et le grand duché de Bade est soumis à de nouvelles restrictions, depuis le 8 juillet. Jusqu'à cette date, chacun pouvait transporter, au delà de la frontière, sans formalité, une livre de fromage ou de chocolat. Une ordonnance de l'autorité allemande limite le quantum de denrées qui peut passer de Suisse en Allemagne à 1 livre de chocolat et de fromage par semaine pour une famille de quatre personnes.

Les deuils chez les internés. — On a enseveli, hier matin, à Bex, avec les honneurs militaires, rendus par une section de la garnison de Saint-Maurice, le soldat interné Léon Derrier, de Valenciennes, du 2^{me} territorial d'infanterie, qui a succombé à une affection cardiaque.

le massif, et il ne la voyait pas. Elle s'approchait et elle entendait les sanglots de celui qui pleurerait ses deux enfants. Elle commençait à distinguer trois mots qu'il répétait comme un refrain : « Monsieur le marquis ! monsieur le marquis ! »

Et pendant qu'elle se hâtait, sur l'herbe qui la portait sans bruit, la petite Rousille eut l'affreuse pensée que son père était devenu fou.

Non, il ne l'était pas. La douleur, la fatigue d'errer, la faim qu'il ne sentait pas, avaient seulement exalté son esprit. N'ayant rencontré d'aide et d'appui nulle part, désespéré, il était revenu là, par instinct et par habitude, près de la porte du château où, tant de fois, il avait frappé avec assurance. Le temps avait disparu pour lui. Le métayer se plaignait tout haut au maître qui n'était plus là pour entendre : « Monsieur le marquis ! monsieur le marquis ! »

La jeune fille rejeta en arrière le capuchon qui lui couvrait la tête et, debout, à deux pas de son père, elle dit très doucement pour ne pas l'effrayer :

— Père, c'est Rousille... Je vous cherche depuis une heure. Père, il est tard, venez !

— Jeudi matin, ont été ensevelis, à Leysin, avec les honneurs militaires rendus par un détachement de la garnison de Saint-Maurice, deux internés décédés le soldat Eloi Courriades, instituteur, du 24^e chasseurs à pied de Limenedons (Basses-Pyrénées), né en 1893, et André Niel, garçon de ferme, du 24^e d'infanterie, de Benzeville (Eure), né en 1892.

Dons. — Le Département fédéral des finances a reçu divers dons se montant, au total, à 1500 fr., qui ont été répartis entre les différents fonds fédéraux de secours et autres, notamment 50 fr. de la Société des carabiniers de Saint-Légier-La Chiesaz et 100 fr. de la Société Le Cordon rouge, de Saint-Légier-La Chiesaz.

La libération de M Froidevaux. — M. Léon Froidevaux est toujours dans les prisons de Berne. Il accomplit son cent vingtième jour de prison. Il sera libéré le 16 juillet.

Vaud. — Phénomène. — Une brebis appartenant à M. Mouron-Combet, à La Chermèche près Baumarche, a mis bas deux agneaux dont l'un est venu au monde avec deux têtes, le tout parfaitement constitué. L'animal, malheureusement, a péri sitôt après sa naissance.

Ce phénomène était très gros et d'un poids respectable.

Mortel accident de bicyclette. — M. Aimé Cornuz, d'Arnex (Vaud), 34 ans, père de quatre enfants en bas âge, descendait à bicyclette la route de Croy à Pompaple. A un contour brusque, il a été projeté sur le sol. Il a succombé à l'infirmerie de Romandières sans avoir repris connaissance.

Valais. — Noyade. — Une fillette âgée de 15 ans, fille du chef de bureau des télégraphes de Martigny, qui s'amusaît avec sa sœur au bord d'un canal, est tombée à l'eau et s'est noyée.

A L'ÉTRANGER
La guerre en Europe.

Les nouvelles officielles.

Paris, 13. — Communiqué de 15 h. Sur le front de la Somme, canonnade

Il tressaillit et la regarda avec des yeux qui ne pensaient pas, et qui rêvaient encore.

— Figures-toi, répondit-il, que le marquis n'est pas là, Rousille ! Ma maison s'en va, et il ne vient pas me défendre. Il aurait dû revenir, puisque je suis dans la peine, n'est-ce pas ?

— Sans doute, père, mais il ne sait pas, il est loin, à Paris.

— Les autres, Rousille, ceux de Saller-taine, ne peuvent rien pour moi, parce que ce sont des pauvres comme nous, des gens qui n'ont de commandement que sur leur métairie. J'ai été chez le maire, chez Guéri-neau, de la Pinçonnière, chez le Glorieux, de la Terre Aymont. Ils m'ont renvoyé avec des paroles. Mais le marquis, Rousille, quand il sera revenu ? Quand il apprendra tout ? ce sera peut-être demain ?

— Peut être.

— Alors, il ne voudra pas que je sois tout seul dans mon chagrin. Il m'aidera, il me rendra François ; n'est-ce pas, petite, qu'il me rendra François ?

Il parlait haut. Les mots s'en allèrent frapper la façade du château, qui les relan-ça, plus doux, aux avenues, aux pelouses,

intermittente. En Champagne, aux abords de Progne, les Français ont pé-nétré dans un saillant allemand et ont ramené des prisonniers.

En Argonne, deux coups de main allemands, au nord-est du saillant de Bolante, ont échoué sous nos feux. A la Fille-Morte, les Français ont fait exploser l'entonnoir.

Sur la rive droite de la Meuse, aucune action d'infanterie au cours de la nuit. Bombardement intense dans le secteur Souville-Chénois-La Lauled.

Dans les Vosges, une tentative alle-mande au sud de Carspach a été re-poussée après un vif combat à la gre-nade.

La débâcle autrichienne.
Essayez donc !

Le *Russkoïé Slowo* fait le récit de la débâcle de la quatrième armée au-trichienne et de la rupture de la ligne défensive austro-allemande à la suite de laquelle le kaiser a décidé l'envoi d'urgence du dixième corps impérial, comprenant la fameuse dix-neuvième division de Brunswick.

Arrivé le 16 juin, le dixième corps était le lendemain lancé contre les troupes du général Kaledine, entre Wladimir-Wolinsky et Loutzk.

Les Russes, malgré quatre jours de bombardement furieux, brisèrent toutes les attaques de la division alle-mande qui proclama par affiches : « Le fer russe est pire que l'acier allemand. A quoi les Russes répondirent : « Essayez donc ! »

La division allemande lança 42 at-taques ; elle dut s'arrêter en raison de ses pertes.

Selon les prisonniers, le dixième corps d'armée se trouve actuellement à Wladimir-Wolinsky pour y être re-formé. La division de Brunswick au-rait seulement 400 survivants.

La grande victoire russe.

Le dénombrement approximatif des prisonniers et des trophées faits au cours des opérations du général Bron-silof contre l'armée austro-allemande, du 4 juin au 10 juillet, accuse les chiffres suivants :

5620 officiers, 266,000 soldats ; 312 canons et 866 mitrailleuses.

aux futaies, où ils se perdirent. La nuit toute pure, les écouta mourir, comme elle écoutait les frôlements des bêtes dans les buissons.

Rousille, voyant le père si troublé, s'assit près de lui et lui parla un peu du temps, tâ-chant de retrouver une espérance, elle qui n'en avait pas. Et, sans doute, une vertu apaisante, une force consolatrice émanait d'elle. Bientôt il se leva, de lui-même, et prit le bras de l'enfant, quand elle eut dit :

— A la maison, il y a Mathurin, mon père, qui vous attend.

Il considéra longtemps, attentivement, sa jolie petite Rousille, toute pâlie par la fati-gue et l'émotion.

— C'est vrai, répondit-il, il y a Mathurin ; il faut aller.

Tous deux ils repassèrent devant la façade du château ; ils s'engagèrent dans l'allée qui menait aux communs et, de là, dans les champs de la ferme. A mesure qu'ils ap-prochaient de la Fromentière, Rousille sen-tait que le métayer reprenait la pleine pos-session de lui-même. Quand ils furent dans la cour, elle dit, dans un élan de pitié pour l'infirme :

Officiers italiens

On annonce la mort à colonel Bozzano, de Gén-Trentin ; des lieutenants vallo, de Novare, tombé et Mazzarino, de Mila-Trentin.

Le professeur de dra-nal Gottardi est tombé

La traversée de
sur un sous-marin

Les journaux ont re-suivants sur le *Deutsche-mier sous-marin allema-verse l'Océan :*

Le projet de transp-sous-marin fut conçu i-par M. Lohmann, fils -recteur du Norddeutsc-a créé une compagnie à *Deutscherland* appart-Rhederei Limited. Il a-dans les chantiers Ger-et a été lancé au mois-ure environ cent mètr-et douze de largeur ;

par deux moteurs Dies-vaux avec une très pu-d'accumulateurs pour-sous l'eau. Commandé Kairig, il a un équipag-mes portant l'uniforme-marchande allemande.

Il aurait quitté H-juin, emportant à bord-de 1000 tonnes et le-dans lequel se trouvait-Guillaume II pour le-son.

Dimanche matin, d-la *Deutschland* se glis-de l'obscurité, entre le-nie et fit siffler sa sirè-der au pilote d'attire-remorqueur *Timmins*-semaines attendait-pour le convoier.

Le capitaine expliq-avait reçu la mission-vice d'exportation-entre l'Allemagne et-Aussitôt que la carga-chimiques de teinture-sieurs millions) qu'il-déchargée, il devrait-trois millions de nic-

— Mon père, Mathu-reux aussi. Ne lui parle-peine.

Le métayer, dont le-raison étaient ressuscité-et, précédant Rousille, l-la salle où l'infirme éter-de la chandelle presque-

— Mathurin, dit-il, n-pas trop de peine... I-notre Driot va revenir-

Le retour
« Notre Driot va-quinze jours, la From-mots-là. Le travail av-main du malheur. Un-le père avait embau-Mont, un grand tout s-les hanches aussi plate-plaçait Jean Nesmy, chambre au bout de-faisait à elle seule l'o-sœurs se partageaient-la cuisine, le beurre, le-plus tôt et s'endormai-

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

La Terre qui meurt

PAR 28
RENÉ BAZIN

Si anxieuse qu'elle fût, la jeune fille ne put se défendre de considérer un moment cette façade morne, rayée par les pluies d'hiver, grise déjà comme une ruine. Et, tandis qu'elle se tenait là, devant le perron, sur le large espace découvert où tournaient jadis les voitures, elle entendit un murmure lointain de paroles. Elle n'hésita pas : « C'est le père ! » pensa-t-elle.

Il était assis à une centaine de mètres du château, à la moitié de la courbe d'un massif de bouleaux, sur un banc que Rousille connaissait bien, et qu'on appelait dans le pays le banc de la marquise. Plié en deux, la tête appuyée sur ses deux poings, il regardait le château et les futaies inégales qui dévalaient la pente vers le Marais.

Rousille s'approchait de lui, en longeant

En Champagne, aux
ne, les Français ont pé
saillant allemand et ont
risonniers.

deux coups de main
nord-est du saillant de
échoué sous nos yeux. A
les Français ont fait
noir.

droite de la Meuse, au-
infanterie au cours de la
lement intense dans le
ville-Chénois-La Luffée.
ages, une tentative alle-
de Carspach a été re-
un vif combat à la gre-

le autrichienne.
essayez donc !

é Slowo fait le récit de
la quatrième armée au-
de la rupture de la ligne
cro allemande à la suite
kaiser a décidé l'envoi
dixième corps impérial
a fameuse dix-neuvième
Brunswick.

6 juin, le dixième corps
demain lancé contre les
général Kaledine, entre
linsky et Loutzk.

, malgré quatre jours de
at furieux, brisèrent tou-
ues de la division alle-
oclama par affiches : « La
pire que l'acier allemand
rez battus quand même ».
asses répondirent : « En-

allemande lança 42 ar-
tut s'arrêter en raison de

prisonniers, le dixième
se trouve actuellement
Wolinsky pour y être re-
vision de Brunswick au-
400 survivants.

de victoire russe.
orement approximatif des
t des trophées faits au
rations du général Bron-
armée austro-allemande.
10 juillet, accuse les chif-
ers, 266,000 soldats ; 312
3 mitrailleuses.

ils se perdirent. La nuit
écouta mourir, comme elle
lements des bêtes dans les

ant le père si troublé, s'assit
ai parla un peu du temps, ab-
ver une espérance, elle qui

Et, sans doute, une vertu
force consolatrice émanait
l se leva, de lui même, et prit
ant, quand elle eut dit :

on, il y a Mathurin, mon
attend.

longtemps, attentivement, as-
seille, toute pâlie par la fati-

, répondit-il, il y a Mathurin ;

ils repassèrent devant la façade
; ils s'engagèrent dans l'allée
x communs et, de là, dans les
ferme. A mesure qu'ils ap-
la Fromentière, Rousille sen-
ayer reprenait la pleine pos-
même. Quand ils furent dans
t, dans un élan de pitié pour

Officiers italiens tués.

On annonce la mort à la guerre du colonel Bozzano, de Gênes, tombé au Trentin ; des lieutenants-colonels Cavallo, de Novare, tombé devant Goritz, et Mazzarino, de Milan, tombé au Trentin.

Le professeur de droit international Gottardi est tombé au Carso.

La traversée de l'océan par un sous-marin allemand

Les journaux ont reçu les détails suivants sur le *Deutschland*, le premier sous-marin allemand qui ait traversé l'océan :

Le projet de transports par voie sous-marine fut conçu il y a neuf mois par M. Lohmann, fils de l'ancien directeur du Norddeutscher Lloyd, qui a créé une compagnie à cet effet. Le *Deutschland* appartient à l'Océan Rhederei Limited. Il a été construit dans les chantiers Germania, à Kiel, et a été lancé au mois de mars ; il mesure environ cent mètres de longueur et douze de largeur ; il est actionné par deux moteurs Diesel de 600 chevaux avec une très puissante batterie d'accumulateurs pour la navigation sous l'eau. Commandé par le capitaine Kairig, il a un équipage de 29 hommes portant l'uniforme de la marine marchande allemande.

Il aurait quitté Héliogoland le 23 juin, emportant à bord un chargement de 1000 tonnes et le courrier postal, dans lequel se trouvait un message de Guillaume II pour le président Wilson.

Dimanche matin, de bonne heure, le *Deutschland* se glissa, à la faveur de l'obscurité, entre les caps de Virginie et fit siffler sa sirène pour demander au pilote d'attirer l'attention du remorqueur *Timmins*, qui depuis deux semaines attendait le *Deutschland* pour le convoier.

Le capitaine expliqua au pilote qu'il avait reçu la mission d'établir un service d'exportation et d'importation entre l'Allemagne et les Etats-Unis. Aussitôt que la cargaison de produits chimiques de teinture (évaluée à plusieurs millions) qu'il transporte serait déchargée, il devrait embarquer pour trois millions de nickel et de caou-

— Mon père, Mathurin est bien malheureux aussi. Ne lui parlez pas trop de votre peine.

Le métayer, dont le courage et la claire raison étaient ressuscités, essuya ses yeux, et, précédant Rousille, poussant la porte de la salle où l'infirmes étendu songeait à côté de la chandelle presque consumée :

— Mathurin, dit-il, mon enfant, ne te fais pas trop de peine... Ils sont partis, mais notre Driot va revenir !

VI

Le retour de Driot.

« Notre Driot va revenir ! » Pendant quinze jours, la Fromentière vécut de ces mots-là. Le travail avait repris dès le lendemain du malheur. Un valet de ferme, que le père avait embauché à Saint-Jean de-Mont, un grand tout sec, tout en jambes et les hanches aussi plates que les joues, remplaçait Jean Nemy, et couchait dans la chambre au bout de l'étable. Marie-Rose faisait à elle seule l'ouvrage que les deux sœurs se partageaient autrefois, le ménage, la cuisine, le beurre, le pain. Elle se levait plus tôt et s'endormait plus tard. Sous sa

tchouc brut dont l'armée allemande a grand besoin.

Au moment de son arrivée dans les caps Virginie, le *Deutschland* n'avait aucun pavillon, mais il arbora le pavillon commercial allemand lorsqu'il remonta la baie par ses propres moyens.

Le *Deutschland* a pris son corps mort dimanche soir, en aval de Baltimore.

Expiation réclamée.

De nombreux publicistes ont adressé aux gouvernements alliés une requête demandant de déclarer solennellement qu'après la conclusion de la paix, on fera rechercher et punir tous les auteurs, instigateurs et complices de tous les crimes, exterminations, persécutions commises par les gouvernements allemands, austro-hongrois, bulgare et turc, y compris les autorités les plus hautes.

(*Réd.*) — Espérons que cela se réalisera et qu'on ira jusqu'au haut de l'échelle.

Autriche. — Un formidable orage. — Suivant des nouvelles de journaux provenant de Vienne Neustadt, une trombe a causé lundi soir de grands dommages aux maisons et aux fabriques du faubourg de Josefstadt. Des toits ont été littéralement arrachés par la violence de la bourrasque et quelques constructions légères ont été littéralement balayées. Toutes les vitres ont été brisées. Trente-et-une personnes ont été tuées et plus de cent blessées.

CANTON DE FRIBOURG

Romont. — Malheurs d'enfants.

— Un jeune garçon de 4 ans et demi a été atteint, dans le bas-ventre, au cours d'une querelle née pendant des jeux, d'un coup de pied, auquel il a succombé.

— Une fillette de 3 ans, ayant mangé, en cachette, des groseilles pas mûres, et bu ensuite de l'eau froide, a succombé quelques heures plus tard.

Un beau poisson. — Un pêcheur de Salavaux (Vuilly) a capturé dans la Broye, à l'embouchure de la rivière dans le lac de Morat, un silure

coiffe, elle avait toujours quelque idée qui l'empêchait de songer au passé, et elle montrait en toute chose l'activité silencieuse que le métayer avait aimé chez la vieille Lumette. Mathurin, lui-même, s'était offert à penser les « agrouts », c'est-à-dire la bande de dindons et de canards, à demi-sauvages, qui relevaient de la Fromentière.

Chaque matin, il se traînait, portant un sac en bandouillère, jusqu'au bord du premier fossé du Marais. Là, dans l'eau profonde, à l'endroit le plus large où étaient attachés les deux yoles de la métairie, il jetait sa charge de mauvais blé ou de sarrasin. Et, à travers l'herbe des prés, les canards aux ailes peintes de bleu, les canes grises marquées d'une double entaille au côté droit du bec, — le signe de propriété des Lumineau, — accouraient à la pâture et se mettaient à plonger. L'infirmes s'amusaient à les regarder pendant des heures, puis il se glissait dans un des bateaux et, agenouillé ou assis, poussant la yole avec la perche, s'essayait à retrouver ce coup de ningle, sûr et rapide, qui l'avait rendu fameux, autrefois, parmi les yoleurs du pays.

(A suivre.)

de 64 kilog. Ce poisson géant mesurait 2 m. 15 de long.

GRUYÈRE

Compte-rendu des soupes scolaires, hiver 1915-1916. —

Recettes.	
Dépôt à la Banque Populaire au 30 juin 1915	Fr. 1636.21
Intérêt au 31 déc., moins impôt	78.59
Produit quête	1046.25
Reçu du Bureau de Ville et Préfect.	20.—
Don de la Société de Gymnastique	25.—
Reçu pour cuveaux, etc.	3.60
Reçu pour soupes payantes	148.10
Dons en nature	192.42
	Fr. 3150.17

Dépenses.	
Achat de denrées, légumes et frais	Fr. 1333.22
Dons en nature	192.42
	Fr. 1525.64
Recettes	Fr. 3150.17
Dépenses	1525.64
	Fr. 1624.53

Dépôt à la Banque Populaire	Fr. 1624.30
Solde en caisse	—23
	Fr. 1624.53

La distribution des soupes a été faite pendant 73 jours. Il y a eu en moyenne 163 enfants.

La dépense journalière a été de Fr. 20.90 et par enfant 12 cent. ³/₄ (en 1915, 11 cts. ³/₄, en 1914, 9 cts. ¹/₂). Bulle, le 11 juillet 1916.

La Présidente :

M. Chiffelle Corsand.

Promenade. — La société de chant l'Espérance fera une course au Lac de Champex (Valais) les 23 et 24 juillet. Les membres passifs et amis de la société sont admis à y participer.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Emile Morard président. En cas de mauvais temps la course sera renvoyée.

Marché hebdomadaire.

— Etait-ce bien un marché ? On aurait pu en douter, en constatant le peu d'animation qui régnait à Bulle jeudi. Aussi bien tous les campagnards avaient autre chose à faire qu'à venir à Bulle. Le prix des denrées n'a guère varié. Beurre, œufs sont vendus aux prix habituels. Toutefois, on peut constater une baisse considérable sur le prix des vieilles pommes de terre dont les vendeurs se sont défaits à 3 fr. la mesure. Les pommes de terre nouvelles se vendaient 5 fr. la mesure.

Les légumes du pays deviennent de plus en plus abondants, spécialement les légumes verts qui se vendent à la botte, au panier, à l'assiette. Quand donc s'habituera-t-on chez nous à vendre tout cela au poids ? Il n'y a pas de système plus équitable, soit pour le vendeur, soit pour l'acheteur. Le marché au petit bétail comptait 30 veaux, 7 chèvres et 96 porcs et porcelets.

Dans la campagne. — Une fiévreuse activité régnait dans nos campagnes ces derniers jours. Depuis longtemps la température n'avait pas été aussi favorable pour la rentrée des foins qui gisaient sur les prés et dont la rentrée devait se faire à bref délai si l'on ne voulait pas s'exposer à les voir entièrement perdus.

Tous les bras disponibles étaient occupés à cette besogne si importante pour nos agriculteurs. En dépit de l'abondance de la récolte, c'est la disette si la rentrée ne peut se faire dans de bonnes conditions. Aussi, à la campagne, chacun était-il occupé à épier le moindre rayon de soleil en vue d'activer la dessiccation par le travail des fourches, des rateaux et des fanèuses.

Mercredi et jeudi furent tout parti-

culièrement favorables et on a rentré d'excellente marchandise dans de bonnes conditions. Puisse ce temps continuer encore pour donner à nos agriculteurs une légitime satisfaction.

ÉTAT CIVIL DE BULLE

— Naissances. —

Juin 6. — Morel Alphonse-Marcel, fils de Jacques, menuisier-ébéniste, et de Alexandrine, née Nicolet, de Fribourg et Lentigny.

6. — Morard Claudine-Marie, fille de Paul, avocat, de Gumefens, et de Marie-Georgine, née David.

22. — Rittiner Iréna-Anna, fille de Jean, journaliste, de Ried (Valais), et de Rosine, née Lauber.

22. — Dupasquier Félix-André-Léon, fils de Firmin, agriculteur, de La Tour-de-Trême, et de Ludovica, née Boschung.

26. — Vuarnoz Robert, fils d'Emile, employé de fabrique, de Corserey, et de Marie-Louise, née Jenny.

28. — Pasquier Agnès, fille de Constant, menuisier, de Bulle et de Maules, et de Alice-Philomène, née Vallélian.

— Décès. —

Juin 8. — Dupasquier Geneviève, fille de François Barras, veuve de Auguste Dupasquier, de Bulle, 77 ans.

Seydoux Auguste, fils de François, de Sâles et Vaulruz, veuf de Marie-Joséphine-Elisabeth, née Pilloud, 80 ans.

— Mariages. —

Juin 9. — Charlet François-Olivier, boulanger, de Remaufens, à Bulle, et Genoud Marie Judith, cuisinière, de Remaufens, à Lansanne.

29. — Bossy Antoine-Louis, chef de district aux C. E. G., de Avry-sur-Matran et Fribourg, domicilié à Bulle, et Corboz Cécile-Séraphine, institutrice, de et à La Tour-de-Trême.

30. — Noël François-Joseph, instituteur, de Estavayer-le-Lac, à Bulle, et Kœrber Anna-Romaine, négociante, de Morat, à Bulle.

A QUOI BON UNE NOUVELLE MARQUE

puisque la meilleure chicorée est et restera indéniablement **LA CHICORÉE PURE DV**

Exigez cette marque chez votre épicier.

NEURALGIE — MIGRAINE — MAUX DE TÊTE

KEFOL REMÈDE SOUVERAIN KEFOL

Boîte (10 paquets) fr. 1.50. Toutes pharmacies

A vendre

plateaux de verne chez M^r Seydoux François, Vaulruz.

On désire

louer à BULLE ou environs maison ou appartement de 4 ou 5 pièces, si possible avec jardin. Entrée de suite ou à convenir.

Faire offres, par écrit, sous P 1149 B, à Publicitas, Bulle.

Chien égaré.

Il a été égaré en Bonleyres une jeune chienne ratier grise noire.

Prière d'aviser la S. A. Publicitas, Bulle.

DOMAINE

à louer de gré à gré, 55 poses environ, sis à Sorens. Beau verger ; entrée en jouissance le 1^{er} février 1917.

S'adresser à Mme Vve Ayer, à Gumefens.

L'achat de chaussures exige toute prudence en vue des prix renchérés. Nos articles jouissent de la meilleure renommée tant pour la qualité que pour le bon marché.
Demandez notre catalogue gratuit!

Rod. Hirt & fils
Lenzburg.

TRANSPORTS FUNÈBRES

à destination de tous pays.

Anselme MURITH Téléphone 121 Genève
CERCUEILS
de tous genres, tarifs très modérés.
Couronnes, articles funéraires, etc.

Dépôts pour le canton de Fribourg:
BULLE, M. Emile Judet, relieur; FRIBOURG-VILLE, M. Fernand Blochlinger, magasin et dépôt, Rue de l'Université, 6, Téléphone; CHATEL ST-DENIS, M. Emile Schrotter; ROMONT, M. Charles Clément, ébéniste; ESTAVAYER-LE-LAC, MM. Dietrich frères, ébénistes.

Je recommande mes excellents

VINS

pour coupage, Alicante à 65 cts., Priorato à 70 cts.
Vins blancs à 70 cts. Vins de table, etc.

Juan MORENO
CROIX-BLANCHE
BULLE

SANO

la meilleure boisson populaire, si saine et sans alcool, ne devrait manquer dans aucune famille, ni aux instituts et fabriques. Préparation très simple. Prix de revient environ 12 cent. Les substances « Sano » sont en vente pour 120, 60 et 12 litres, dans les sociétés de consommation, drogueries et épiceries. Dépôts à Mantes, chez: Mme Agathe Oberon, Mlle Pasquier Caroline. Vaulruz: Ph. Borcard, boursier.

Pour localités sans dépôt, on demande dépositaires.
Le fabricant: Max Gehring, à Kllchberg, près Zurich.

Fromage de Gruyère

Max. CUENNET, BULLE

FROMAGES gras, mi-gras, 1/4 gras et maigres.
Vaehers pour fondues. Sérac de montagne.
Prix avantageux. — Conditions favorables.
Gros. Expéditions. Détail.

„PUBLICITAS“

Société Anonyme suisse de Publicité
BULLE

Rue de Bouleyres, 84 (Cercle catholique, 1^{er} étage).

L'IMPRIMERIE GLASSON FRÈRES

BULLE

se charge de l'exécution prompte et soignée de TOUS TRAVAUX D'IMPRESSION, aux PLUS BAS PRIX DU JOUR.

VENTE DE BOIS

en soumission.

Sont offerts par la Ville de Bulle:

1^o environ 250 carrons et 30 billons, cubant environ 150 m³ préparés à la Joretta;

2^o 68 stères écorces d'épicéa 1^{er} choix, placés au Marché couvert.

Les soumissions par m³ et par stère seront reçues au Bureau de Ville, jusqu'au vendredi 21 juillet, à 8 heures du soir.

Le délégué aux Forêts.

Maison à vendre.

A VENDRE, pour cause de départ, à BROU, à proximité de la Fabrique, une maison d'habitation avec 3 appartements.

S'adresser à M. Jean Gabriel, Broc.

Boucherie chevaline

Vevey

achète chevaux pour la boucherie au plus haut prix du jour. En cas d'accident se rend sur place pour l'abatage.

Tous les jeudis au Cercle catholique, à Bulle.

A. CURCHOD

Téléphone CLARENS 391.

TRANSPORT

de billons

à donner depuis le Mouret à notre usine.

S'adresser à Scierie Nestlé, à La Tour-de-Tréme.

POUSSINES

de 3 mois 2 fr. 20; de 4 mois 2 fr. 40; extra avancées 2 fr. 80; Pa-doues noires 2 fr. 50.

Envoi par poste ou chemin de fer.

Parc Avicole, Sion
Téléphone 82.

Préparation de bois.

La Commune de LESSOC met en soumission la préparation d'environ 400 m³ de bois, situé dans ses forêts de Salomon et de Forêt Noire.

Pour voir les bois et les conditions, s'adresser au forestier communal.

Déposer les soumissions jusqu'au 20 juillet, à 7 h. du soir, auprès de M. le Syndic.

Par ordre: Le Secrétaire.

FILLE

connaissant les travaux du ménage et de la campagne cherche place.

S'adresser sous P 1132 B, à Publicitas, S. A., Bulle.

Cabinet dentaire

B. Pégaitaz, Bulle

Laboratoire moderne de Prothèse dentaire.

Exécution soignée et garantie. Prix modérés. Téléphone 113.

Vendredi après midi, consultations à BROU.

E. SUMEREAU, ébéniste

BULLE

derrière l'église

se charge de la Réparation et de la remise à l'état de neuf de tous genres de meubles.

Magasin de Chaussures

Uve Sottas-Thalmann, Bulle

Maison Barras, en face du Cheval-Blanc.

On y trouve toujours un grand choix de chaussures en tous genres, fines et ordinaires pour Messieurs, Dames et Enfants et malgré la forte hausse, les chaussures sont toujours à des prix sans concurrence.

Marchandises de 1^{er} choix. — Maison de confiance.

Se recommande.

Café-Restaurant Fribourgeois, Bulle.

Dès samedi 8 courant, on pourra entendre le nouvel Orchestre Soléa

réunissant tous les derniers perfectionnements. Programme très varié.

Vues lumineuses de la Gruyère.

Se recommande,

N. PESSE.

A partir du 1^{er} juillet 1916, nous bonifions les intérêts suivants:

3 1/2 % en compte-courant, disponible à vue;
3 3/4 % à 5 % avec dénonciation, suivant l'importance et la durée du dépôt;

4 1/4 % sur carnets d'épargne;

4 3/4 % à 5 % sur obligations de 1 à 5 ans de terme. Titres nominatifs ou au porteur. Timbre à notre charge.

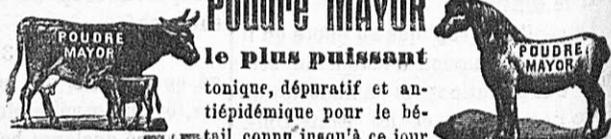
Les livrets et les carnets de chèques sont délivrés gratuitement.

Banque Populaire de la Gruyère, à Bulle.

Crédit Gruyérien, à Bulle.

Poudre MAYOR

le plus puissant tonique, dépuratif et anti-typhoïdique pour le bétail, connu jusqu'à ce jour



Seuls fabricants: Vve Alf. DELISLE & C^o, Lausanne.
Demander partout la Poudre Mayor ou s'adresser à la maison ci-dessus.
Exiges sur chaque paquet la signature B. MAYOR.
Prix: fr. 2.50 le paquet; par 6 paquets, fr. 2, franco.

Bois de sapin

On demande à acheter importantes quantités de sapin en planches et carrelots.

Adresser offres avec indication du disponible à Case postale, 15423, LANANNE-GARE.

A vendre ou à louer

un fort cheval rouge, 6 1/2 ans, très sage.

A vendre un char de belle paille à 11 fr. les 100 kg., rendue à Bulle.

Adresse: L. Bize, agriculteur, Villarzel (Vaud).

On demande

de suite 2 ou 3 bons bûcherons

pour la France. Bon salaire. Travail à la journée ou en tâche. S'adresser sous P 1142 B, à Publicitas S. A., Bulle.

Sommelière

brave et honnête est demandée dans établissement de Bulle.

S'adresser sous P 1144 B à Publicitas S. A., Bulle.

Mme F. Ormin

SAGE-FEMME reçoit des pensionnaires à toute époque.

Consultations tous les jours. Téléphone 4588.

Confort. — Prix modérés. Près de la Gare, Rue de Berne, N° 9, GENÈVE.

Mademoiselle M. Philipponaz, Pédicure et Manicure

Reçoit: MAISON PRAUD, BULLE.

Traitement de toutes les affections des pieds, ongles incarnés, cors, etc.

Téléphone 108. H 48 B.

A Châtel-St-Denis: le 1^{er} samedi du mois, l'après midi, à l'Hôtel de-Ville.



ABONNEMENTS
Suisses: 1 an, Fr. 4.50
" " 6 mois: 2.50
Etranger: 1 an: 5.—
" " 6 mois: 3.—
payables d'avance.
Prix du numéro: 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

CONGRÈS R

Samedi, 8 juillet, s'es le congrès annuel de Suisse. Cette assemblée de notre parti revêtait, une importance toute raison des événements être mis en discussion ces réparations aux que ments donneront justem Après un exposé de l' seiller national, présid tation politique du pa s'est occupée tout sp rapports entre le pou pouvoir militaire, et de de la discussion au C au sujet des préparati caper la Suisse françai tinguents de troupes vices des trop fameu M. Wettstein, député Zurich, lut une résolut vote du parti, résoluti suivante:

- L'assemblée des dé radical:
1. Regrettant que, des préparatifs des tra contact entre les aut militaires, qui répond tions politiques, ait fa
 2. Prenant acte des engagé, le 23 juin, la n eil national à prom des débats sur la que militaires et da méco préhensible au point berté de la discussion, sion a causé en Suisse
 3. D. mandant que maintienne la suprém voir militaire;
 4. Exprimant la fer la politique suisse del notion de l'Etat fédér tions suisses de liber cratie;
 - Compte fermement des dangers qui mena le parti radical de Suisse romande et de mande abordera av énergie la solution de tantes et urgentes qu
 - De leur côté, les tellois, par l'organe leur-général Béguin, projet de résolution, vante:
 - L'assemblée des d radical démocratique proposition des radie
 - Déplore que des inexactes aient été dor tion de l'armée au c